

1997 L'emploi générique de l'article défini singulier,
dans : Actes du 7e colloque international de
psychomécanique du langage (Cordoue 2-4 juin 1994)
publiés sous la direction P. de Carvalho et O. Soutet,
Honoré Champion, Paris.
[7e colloque international de psychomécanique du
langage, Cordoue 1994]

1994

L'EMPLOI GÉNÉRIQUE DE L'ARTICLE DÉFINI (SINGULIER)

L'emploi générique des articles a suscité ces dernières années d'innombrables études et fait l'objet de plusieurs colloques. Cet intérêt montre que l'on cherche à définir le concept de «généricité» et qu'il est difficile à cerner.

Dans cet exposé, je m'en tiendrai à un seul article, l'article défini, et plus particulièrement, l'article défini au singulier. Les exemples cités seront indifféremment des exemples en allemand ou en français, le commentaire s'appliquant aussi bien à l'un qu'à l'autre.

J'indique tout de suite ma conclusion: j'ai déterminé, dans un corpus large, deux grands groupes de cas, le premier de ces groupes comportant des subdivisions. Voici un tableau qui donne, sur deux colonnes, les deux grands types d'emploi génériques de l'article défini que j'ai distingués:

I

le générique U²
→ espèce
primaire

- (1) *L'élan est en voie de disparition*
- (2) *L'homme est mortel*
- (4) *L'homme a domestiqué le cheval*

II

le générique, anaphorique de U¹
→ individu non particulier
secondaire

- (18) *Le père doit pourvoir
à l'éducation de ses enfants*

Tableau 1

Mon exposé consistera à expliquer quels sont les critères qui ont servi à ce classement. Ce qui me donnera l'occasion de définir la «généricité» avec l'article *le*. Je serai appelé à signaler au passage d'autres critères qui font que l'on trouve chez les auteurs des classements différents.

I. – L'ESPÈCE

1.1. Dans beaucoup d'exemples, ce à quoi renvoie le syntagme nominal comportant l'article défini peut être décrit en termes d'espèce. Lorsqu'on dit:

(1) *Der Elch* ist am Aussterben «**L'élan** est en voie de disparition»

l'on dit qu'une espèce est sur le point de disparaître, l'extinction ne pouvant frapper qu'une collectivité. À l'évocation de l'espèce ici est liée aussi l'idée d'une grande quantité, l'extinction totale consistant en une diminution en nombre jusqu'à la nullité.

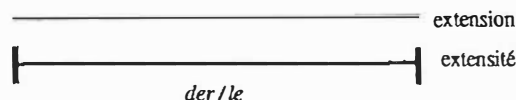
1.2. C'est toujours en termes d'espèce que l'on pourra décrire le référent du syntagme dans:

(2) *Der Mensch* ist sterblich «**L'homme** est mortel»

même si le prédicat comporte une composante individuelle – la mortalité étant le fait des individus. Dans un exemple comme (2), le prédicat explicite un trait qui participe à la définition de la nature du sujet et c'est alors la composante qualitative de l'espèce qui se trouve soulignée. Le caractère du prédicat qui entraîne la pensée tantôt du côté de la quantité, tantôt du côté de la qualité, n'affecte, cependant, en rien la définition du sujet qui est toujours l'espèce comme on le voit dans (3), où on trouve les deux types de prédication avec un seul et même sujet:

(3) *Le dinosaure*, aujourd'hui disparu, était herbivore.

1.3. Comment peut-on se représenter alors l'espèce? Il faut d'abord souligner – à la suite de la plupart des auteurs – qu'il faut prendre le terme «espèce» dans son acception large, non pas comme un degré dans la hiérarchie des êtres biologiques aux côtés des termes «genre» et «famille», mais comme un ensemble plus ou moins vaste. Je la définirai comme un contenant large enfermant l'ensemble des êtres dont peut se dire la notion, contenant recouvrant pratiquement le champ d'application de ladite notion. En figure:



2.1. La plupart des auteurs affirment que le terme d'«espèce» décrit bien le référent des syntagmes nominaux dans les exemples cités. Il est souligné, cependant, que, souvent, en contexte, on envisage l'espèce au même titre qu'un individu. On pourrait appliquer à l'exemple suivant:

(4) *Der Mensch* zahmte das Pferd «**L'homme** a domestiqué le cheval»

le commentaire de Smith (1975, 39): [il parle d'un exemple analogue] «where all the NP's are generic, ... it is possible to substitute proper names (the prime example of non-generic NPs) for any of the NPs.»

Le syntagme avec article défini fait figure de nom propre de l'espèce. R. Declerck (1989, 83 n. 9) écrit:

Parfois les GN génériques définis réfèrent au genre en tant que concept abstrait plutôt qu'au genre comme étant réalisé par l'ensemble de l'espèce ... [Une phrase] comme *La puce (d'ordinateur) a été inventée à la fin des années soixante-dix* illustre cette possibilité.

Tandis que Furukawa (1989, 54) dit:

D'autre part, [le SN] *le chien*, interprété comme générique, peut être considéré, et c'est là l'important, comme référentiel dans un monde formé d'entités abstraites telle que *le chat, le mouton, la chèvre*. À ce niveau, l'espèce «chien» n'est qu'un individu parmi d'autres.

Pour résumer: 1° l'espèce est vue comme une entité large, quantitativement en (1) ou qualitativement en (2); 2° l'espèce est vue comme une unité étroite parmi d'autres espèces vues de la même façon en (4).

Dans tous les exemples jusqu'ici le syntagme nominal renvoie à l'espèce. Est-il pour autant générique? Ici les opinions divergent. L'opinion la plus répandue est de considérer que la généricité du syntagme doit s'accompagner de la généricité du prédicat. On entend en général par généricité du prédicat le fait qu'il ne désigne pas un procès ou un état ayant un lieu précis dans l'espace ou le temps, mais soit une série de procès comme dans *Pierre va à l'école à pied* ou un procès virtuel comme dans *Pierre nage* (= sait nager). Dès lors ne seront déclarés génériques que les syntagmes dans les exemples du type:

(5) *Der Hund* bellt «**Le chien** aboie»

parce que *bellt* renvoie non pas à un événement spécifique, mais à une capacité érigée en caractéristique du sujet. Dès lors seront non génériques les SN des exemples (1) et (4).

Cette position, à mon avis, est dictée par le fait que l'on pose que les deux articles, l'indéfini et le défini, doivent correspondre exactement dans tous leurs emplois. Or, effectivement, le syntagme avec article *ein* ne sera pas générique si le prédicat désigne un événement ayant un ancrage spatio-temporel, il renverra alors soit à une sous-espèce particulière, soit à un individu particulier:

(6) *Ein Elch* ist am Aussterben «**Un élan** est en voie de disparition»

(7) *Ein Mensch* zahmte das Pferd «**Un homme** a domestiqué le cheval»

La généricité est ainsi liée au fait que le prédicat doit constituer une caractéristique du sujet, le définissant en quelque sorte. Mais le fait de rencontrer ce type de syntagme dans toutes les positions syntaxiques,

indépendamment du prédicat, semble militer en faveur de la seule considération du syntagme en lui-même et permet d'affirmer que ce qui fonde la généricité de l'article défini, c'est bel et bien le fait d'évoquer partout l'espèce. On se trouve par là à accepter qu'il puisse ne pas exister une symétrie parfaite dans les emplois des deux articles. En résumé, on pourrait présenter la figure suivante:

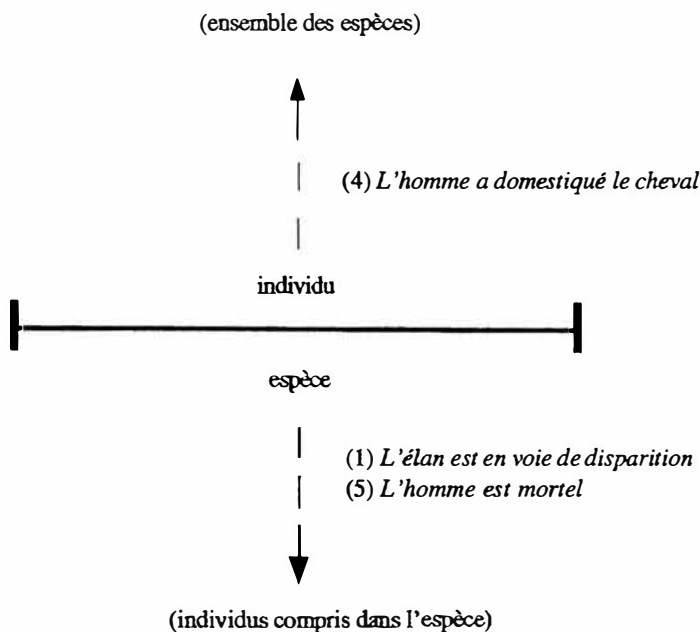


Fig. 2.

II. – L'INDIVIDU

Il existe, cependant, un autre type d'exemples avec article défini dont l'analyse est fort différente. Pour la présenter dans sa véritable lumière, il faut d'abord dire que, dans les exemples cités jusqu'ici, replacés dans un contexte plus large, le syntagme avec article défini pourrait être comparé à un syntagme comme *le soleil* ou *la terre*, renvoyant à des êtres dits uniques. *Le perroquet* dans:

- (8) *Was die Tiere traumen, das werden wir nie wissen. Sie können es nicht sagen. Nur der Papagei.* (K. Valentin dans: Tucholsky 5/367) «A quoi rêvent les animaux? Nous ne le saurons jamais, ils ne peuvent le dire. Sauf *le perroquet*»

évoque la seule espèce d'êtres qui puisse avoir nom «perroquet».

Tout autre est le cas que je vais examiner maintenant. Il importe, pour bien saisir les différences, de parler d'abord brièvement de l'emploi générique de l'article indéfini *ein/un*.

3.1. Un premier point à observer est que, dans son emploi générique, l'article indéfini renvoie à un individu, mais contrairement à l'emploi non générique, cet individu peut être n'importe lequel des individus dont peut se dire la notion et c'est donc indirectement, à travers la forme étroite d'un individu, que l'on rejoint l'entier du champ d'extension de la notion:

- (9) *Ein Dichter ist ein Mensch, der seine Gefühle aufbewahren kann.* (Tucholsky 5/409) «Un poète est un homme qui peut mettre ses sentiments en veilleuse»

3.2. Un second point à observer est que la valeur de l'article *un* générique est reconnaissable surtout lorsque le syntagme est sujet d'une phrase non nominalisée, p. ex.:

- (10) *Ein Fussballspiel dauert zweimal 45 Minuten* (Eppert 23) «Une partie de football dure deux fois 45 minutes»

Cependant, dès que le syntagme est dans une phrase nominalisée, l'analyse est souvent différente. Prenons ces deux phrases qui représentent une paraphrase l'une de l'autre:

- (11) *Ein Bild, das bleibenden Wert hat, bietet dem Beschauer...eine Wahrheit ...* «Un tableau qui a une valeur durable offre à celui qui le regarde une vérité»
 (12) *Wenn ein Bild bleibenden Wert hat, so bietet es dem Beschauer...* «Si un tableau a une valeur durable, il offre à celui qui le regarde...»

et si on fait abstraction de l'effet restrictif de la relative, on s'aperçoit que les commentateurs reconnaissent une valeur générique à l'article en (11), mais pas en (12), où on préfère le plus souvent l'appeler «non spécifique».

3.3. Une dernière observation a trait à la possibilité de pouvoir toujours reprendre anaphoriquement, grâce à l'article défini, un désigné exprimé auparavant grâce à l'article indéfini.

- (13) *Ein Platz ist aber nur ein Platz, wenn er leer ist ... die beschwingten Linien der angrenzenden Häuser fangen an zu sprechen – «Ich bin ein Platz!» sagt der Platz.* (Tucholsky 5/346) «Une place n'est une place que si elle est vide ... alors ... les lignes

légères des maisons qui la cernent commencent à parler. «Je suis une place», dit la place.»

- (14) *Wenn ein Loch zugestopft wird, wo bleibt es dann? ... wo bleibt das zugestopfte Loch?* (Tucholsky 9/153) «Quand on bouche un trou, que reste-t-il de lui? Que reste-t-il du trou bouché?»

Ainsi l'unité étroite individuelle – mais non particulière – peut être rappelée par l'article anaphorique, le désigné étant toujours une unité étroite. De plus, l'anaphore peut être non pas une anaphore stricte, c'est-à-dire reprenant le même terme – *ein Loch ... das Loch* –, mais une anaphore dite associative où l'article défini reprend un désigné impliqué dans un premier terme. Ainsi:

- (15) *Wenn ... ein Kind spielt, so ist der Grund ein Spieltrieb.* (Buytendijk 26) «Quand ... un enfant joue, la raison en est un instinct de jeu.»

Si, dans le contexte, le terme rappelé est présent à proximité ou si le syntagme n'est pas sujet, la tendance est d'analyser l'article *le* anaphorique comme non générique et à lui donner un autre nom. C'est le cas de Furukawa (1986, 50-53) analysant:

- (16) *L'amour, ... c'est quand la femme choisit.* (Piaf, F., nov. 1974, p. 14)

qui parle, dans les exemples de ce type, de valeurs «pseudo-génériques», et de Mats Forsgren (1989, 93), qui dit que le SN *la femme* dans ce même exemple ne vise nullement la classe des femmes et qu'il s'agit d'un SN spécifique, coupable de généricité par contagion (à cause de *l'amour*, SN générique).

Une caractéristique de l'anaphore associative est que le premier terme une fois introduit peut demeurer implicite ultérieurement dans le contexte et l'on se retrouve alors avec des phrases dont la syntaxe ressemble à s'y méprendre aux exemples cités en I. Par exemple:

- (17) *Der Souffleur sitzt vorne unter der Bühne und bewahrt die Schauspieler vor dem Steckenbleiben.* (Eppert 84) «Le souffleur se tient en avant sous la scène et pallie les blancs de mémoire des comédiens.»

Der Souffleur ne renvoie pas à une espèce, même prise comme un individu, mais bel et bien à un individu. On dit *le souffleur*, parce que dans une pièce de théâtre, n'importe laquelle, il y a un souffleur et un seul. De même dans (18):

- (18) *Le père doit pourvoir à l'éducation de ses enfants.*

Le père renvoie à la seule personne dans une famille quelconque qui remplit ce rôle. On remarque que la tendance est – en cette position sujet – à l'assimiler purement et simplement aux cas que j'ai présentés en I. Témoin A. Carlier qui, commentant un passage du code civil (Livre 1, Titre II, p.4, section 1):

- (19) *Le mineur émancipé* pourra accepter [la donation qui lui est faite] avec l'assistance de son curateur

dit: «le prédicat énonce un droit caractérisant l'ensemble des éléments de la classe». Or, en (19) comme en (17) et (18), il s'agit d'un individu non particulier et non de l'espèce.

4. On s'aperçoit que la détermination de la généricité s'appuie souvent sur un critère assez vague qui consiste à déclarer générique ce qui n'est manifestement pas singulier ou spécifique, et uniquement dans certaines positions. Ce n'est pas suffisant. Il importe, pour éviter les confusions, de passer au crible les emplois et de bien distinguer les deux grands types d'exemples que j'ai cités, parce qu'ils sont irréconciliables: I. l'article *le* singulier renvoie à l'espèce d'une part, cette espèce faisant figure d'être unique; II. l'article *le* singulier renvoie à un individu non particulier et représente le rappel d'un individu déjà nommé ou impliqué dans un individu déjà nommé dans le contexte.

Y aurait-il deux articles définis? Évidemment non. Ce que l'on a dans la première série d'exemples, c'est l'aboutissement de la tension II qui consiste à passer d'un contenant étroit en S2 à un contenant large en U2. C'est la figure 3:



Tension II

Fig. 3.

Ce que l'on a dans la deuxième série d'exemples, c'est l'opposition centrale du système, la successivité des positions S1 et S2:

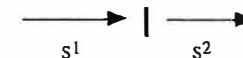


Fig. 4.

c'est-à-dire l'image d'un individu particulier d'abord posé (S¹), puis présumé (S²), détachée de la position centrale où elle représente un individu particulier, répétée dans toutes les positions de la tension I où

l'article *un* renvoie toujours à un individu, mais qui n'est plus particulier. En figure:

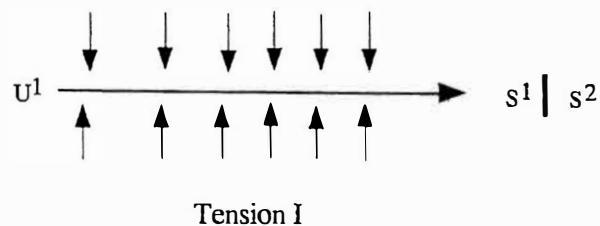


Fig. 5.

Autrement dit, partout l'article défini correspond à une position en tension II: on pourrait dire que nos exemples de la section I représentent la position U^2 primaire et les exemples de la section II, une position secondaire, transposition de la position S^2 . Ainsi se trouve explicité le tableau I de la première page.

Joseph PATTEE

Université Laval, Québec

BIBLIOGRAPHIE

- Buytendijk, F.J.J., *Mensch und Tier*, Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag (=Rowohlt's Deutsche Enzyklopadie 74). // (1965) *L'homme et l'animal* (traduction: Rémi Laureillard), Paris, Gallimard (=Idées NRF 87). [Buytendijk]
- Declerck, Renaat, 1989, «L'interprétation des phrases génériques», *Travaux de linguistique de l'Université de Gand*, 19, 67-84.
- Eppert, Franz, 1970, *Material zum Konversationsunterricht*, München, Max Hueber Verlag. [Eppert]
- , 1970, *Deutsche Wortschatzübungen*, München, Max Hueber Verlag. [Eppert 2/]
- Forsgren, Mats, 1989, «Généricité ou spécificité du SN: valeur structurale ou interprétation inférentielle? Le rôle des déterminants», *Travaux de linguistique de l'Université de Gand*, 19: 85-117.
- Furukawa, Naoyo, 1986, *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, Librairie Éditions France Tosho.
- , 1989, «Le SN générique et les pronoms «ça/il(s)» . sur le statut référentiel des SN génériques», *Modèles linguistiques*, XI, 2, 37-57.
- Smith, N.V., 1975, «On Generics», *Transactions of the Philological Society*, 27-48.
- Tucholsky, Kurt, 1975, *Gesammelte Werke*. Band 5 (1927), Band 9 (1931), Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag. [Tucholsky 5/] [Tucholsky 9/1]

Résumés

L'EMPLOI GÉNÉRIQUE DE L'ARTICLE DÉFINI (SINGULIER)

Nous nous proposons de présenter une série d'exemples où l'article défini représente une position en système qui n'est pas le singulier (S^2). Il ressortira de l'examen de ces exemples qu'il faut distinguer quatre grands cas d'emploi de *le*. Dans les écrits portant sur cette question, ces cas sont tantôt confondus – ce qui aboutit à l'impossibilité de définir clairement l'universel de tension II, tantôt séparés – et alors seul l'un ou l'autre de ces emplois sont déclarés vraiment «génériques». Ceci nous amènera à passer en revue les définitions de la «généricité» et les critères qu'avancent les grammairiens pour la définir. Au terme de ce survol, il sera proposé un principe de répartition des emplois de l'article défini, valable aussi bien pour le français que pour l'allemand.

Summary

THE GENERIC USE OF THE DEFINITE ARTICLE (SINGULAR)

Genericity has been, for the past decade, a very important issue in linguistics and especially in the study of determiners. In this paper, we will be discussing the generic use of the definite article in French and German. We will show that the «generic use» of this article, covers in fact two different incompatible uses which should be kept apart. Through this demonstration, we will, hopefully, obtain a better view of what «generic» means.